



#3 / Être au plus près des collectivités pour les accompagner dans leur transition énergétique

La transition énergétique des territoires est essentielle pour lutter contre le changement climatique et faire face à la crise énergétique..

Le SDEC ÉNERGIE mobilise les collectivités et les accompagne pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

La planification énergétique



Mise en oeuvre des actions prioritaires de la feuille de route 2021-2023

Créée en application de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015, la Commission consultative pour la transition énergétique (CCTE) réunit à parité des représentants des 16 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Calvados et du SDEC ÉNERGIE.

Composée de 64 membres, elle a pour mission de coordonner l'action de ses membres et leurs stratégies d'investissement dans le domaine de l'énergie. 6 groupes de travail ont poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route 2021-2023 sur les thématiques suivantes :

- **Valorisation des ressources en bois locales** : organisation de 3 ateliers de la Fabrique Énergétique (valorisation des déchets verts, gestion durable des haies et filières locales bois énergie avec démonstration de déchiquetage), signature d'une convention avec Enedis et la Fédération des CUMA Normandie Ouest pour étudier des solutions mutualisées de valorisation des résidus d'élagage à proximité des réseaux électriques.
- **Projets collectifs et participatifs ENR** : réalisation d'une étude de potentiel d'installations photovoltaïques de moyenne puissance sur les sites des collectivités du Calvados, en vue d'impulser une opération groupée d'installations photovoltaïques, réflexion sur l'implication des citoyens dans les projets de production d'énergie renouvelable.
- **Mobilité durable** : élaboration d'un dispositif d'accompagnement des

collectivités pour décarboner leurs déplacements, composé d'un outil d'aide à la décision et d'un service de conseil pour guider les collectivités dans leurs choix d'achat de véhicules et d'un défi entre territoires.

- **Trame noire** : engagement de l'élaboration d'un référentiel technique territorialisé pour la prise en compte de la biodiversité dans les investissements et l'exploitation de l'éclairage public du Calvados, signature d'une convention pour la création d'outils de sensibilisation du public sur la pollution lumineuse (exposition, brochures, animations...), mise en œuvre d'une réunion d'information des collectivités sur la prise en compte de la trame noire dans les documents d'urbanisme.
- **Bâtiments publics** : élaboration d'outils d'accompagnement des collectivités sur la régulation du chauffage et le remplacement des chaudières, et d'outils de sensibilisation des agents des collectivités et usagers des bâtiments publics.
- **Précarité énergétique** : organisation d'une réunion d'échange sur l'articulation des aides à la rénovation énergétique des logements des ménages en situation de précarité énergétique.

Produisez facilement votre énergie solaire avec soleil14

SERVICE PUBLIC SOLAIRE

- Pour mesurer instantanément le potentiel de votre toiture sur le cadastre solaire
- Pour bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux
- Pour construire votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en toute confiance

RDV sur le cadastre solaire **soleil14.fr**

Vous êtes un particulier
Vous êtes une entreprise
Vous êtes une collectivité
Vous êtes un agriculteur

Soleil 14

Le dispositif Soleil 14 consiste à accompagner les porteurs de projets solaires : particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises. Il comprend une plateforme de simulation des projets sur Internet **soleil14.fr** (cadastre solaire) et un conseil personnalisé assuré par Biomasse Normandie, la Chambre d'agriculture de Normandie, le SDEC ÉNERGIE et Caen la mer.

En 2022, le dispositif a permis de conseiller plus de 300 particuliers, soit un doublement des demandes par rapport à 2021, ainsi qu'une dizaine d'entreprises. On enregistre également une forte hausse des demandes de la part des collectivités et des agriculteurs.

Une nouvelle plateforme de cadastre solaire est en construction pour 2023.



Accompagnement des EPCI dans leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le SDEC ÉNERGIE accompagne 5 EPCI pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET :

- Appui à la mise en œuvre des PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau et Pré-Bocage Intercom,
- Finalisation de l'accompagnement à l'élaboration du PCAET de Normandie Cabourg Pays d'Auge,
- Poursuite de l'élaboration du PCAET de la communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (validation du plan d'actions),
- Engagement de l'élaboration du PCAET de Terre d'Auge (signature d'une convention de partenariat pour le lancement d'un PCAET volontaire).

Un nouvel accompagnement dénommé « PACTE », Programme d'Accompagnement des Collectivités à la Transition Énergétique, a été lancé expérimentalement sur 3 EPCI, pour la mise en œuvre de leur PCAET : la communauté de communes du Pays de Falaise, la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et la communauté de communes de Pré-bocage Intercom. Il comprend 3 volets :

- Volet 1 : Impulsion d'actions sur le patrimoine des collectivités
- Volet 2 : Contribution aux démarches de planification énergétique et projets territoriaux de l'EPCI
- Volet 3 : Sensibilisation des élus, agents et habitants.

De plus, depuis 2018, le SDEC ÉNERGIE met à disposition de l'ensemble des territoires du département engagés dans l'élaboration d'un PCAET l'accès à l'Atlas des Énergies et à un outil de prospective énergétique PROSPER ACTIONS, auquel le SDEC ÉNERGIE peut les former sur demande.



Diagnostic Territorial du Patrimoine Public

Ce diagnostic (DITePP) porte sur le patrimoine des collectivités à l'échelle d'une communauté de communes (bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public). Il a pour objectif d'identifier les bâtiments les plus consommateurs et les projets potentiels d'énergies renouvelables. Il propose un plan d'action opérationnel pour chaque commune, en lien avec les services proposés par

le SDEC ÉNERGIE en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.

En 2022, le SDEC ÉNERGIE a réalisé un DITePP sur le territoire de la **communauté de communes Seulles, Terre et Mer**.

Les communautés de communes ayant des Diagnostics Énergie Intercommunaux (DEI) en cours (**Intercom de la Vire au Noireau, Val à Dunes, Cœur de Nacre, Cœur Côte Fleurie, Pays de Falaise et Vallées de l'Orne et de l'Odon**), et les communes de leurs territoires bénéficiaires du suivi énergétique de certains de leurs bâtiments, ont toutes été rencontrées pour présenter l'évolution du service CEP et sa mise en place dans le cadre du DEI. Ce sont ainsi plus de 60 collectivités qui ont été rencontrées.

Efficacité énergétique des bâtiments publics



ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Programme ACTEE

En 2020, le SDEC ÉNERGIE et la Communauté urbaine Caen la mer ont été conjointement lauréats du programme ACTEE 2 porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). **Ce programme a pour but de déclencher des travaux pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics, en renforçant l'ingénierie mutualisée au service des collectivités.**

En 2022, une partie des postes de dépenses ont été validés, à savoir :

- Le recrutement de l'économiste de flux afin de suivre l'avancement du programme ACTEE 2,
- La réalisation de la deuxième vague de 62 audits,
- La rédaction du marché d'étude de substitution des équipements de production de chaleur, exécutoire début 2022.



Conseil en Énergie Partagé (CEP)

L'accompagnement CEP a été refondu pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique. 3 niveaux d'accompagnement ont été définis :

• **CEP Niveau 1 :** Suivi des consommations et dépenses d'énergies sur

son patrimoine bâti = 94 adhérents.

• **CEP Niveau 2 :** Elaboration et suivi de la stratégie de rénovation sur un bâtiment = 55 adhérents.

• **CEP Niveau 3 :** Réalisation des travaux de rénovation d'un bâtiment = 3 adhérents.

Financement des études ponctuelles

Lorsqu'une collectivité sollicite un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'un audit énergétique ou d'une étude « énergies renouvelables », elle peut bénéficier d'une aide financière par le syndicat. En 2022, 4 dossiers ont été aidés pour un montant de 14 561 € au total.



Lancement d'un appel à projets pour les écoles : PROGRES

Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments depuis 2008.

Pour faciliter la réalisation des travaux, le syndicat a lancé PROGRES, un appel à projets spécifique aux écoles. Plus que jamais contraintes à la tempérance pour préserver leur santé financière, les collectivités ont un impératif : trouver les moyens de maîtriser leur facture énergétique. Cependant, quand les cours de l'énergie suivent une courbe exponentielle, les seuls leviers efficaces sont la performance des bâtiments et des équipements, et la sobriété des usages.

Depuis 2021, le syndicat a renforcé ses prestations de conseil en énergie. Il intervient également en ingénierie financière en recherchant pour les collectivités des subventions auprès de différents partenaires, et en finançant des audits énergétiques. Le SDEC ÉNERGIE expérimente également le mandat de maîtrise d'ouvrage pour les accompagner jusqu'à la réalisation des travaux.

En bref, cet appel à projet a comme objectif commun une réduction des consommations de 40 % minimum ainsi qu'un accompagnement à la sensibilisation des utilisateurs du bâtiment.

Un bouquet de travaux comprenant un renfort de l'isolation de l'enveloppe et un changement des équipements de production de chaleur ou d'éclairage est donc financé par le syndicat pour une enveloppe de 652 036 €.

Ce sont ainsi 12 projets qui ont été désignés lauréats en décembre 2022 (10 collectivités suivies en CEP et 2 collectivités sur le territoire de la communauté urbaine de Caen la mer).

Liste des lauréats : Anisy, Bernières-sur-Mer, Douvres-la-Délivrande, Évrecy, La Hoguette, Le Fresne-Camilly (Syndicat Education Enfance Jeunesse), Moyaux, Perrières, Quetteville, Ranville, Saint-Gatien-des-Bois, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. 8 EPCI sont ainsi représentés sur les 16 du département.



Certificats d'économies d'énergie

Après une concertation approfondie depuis mi 2020, la 5ème période d'obligation a débuté au 1er janvier 2022 pour quatre années avec une obligation accrue à 2 500 TWh cumac, dont 730 TWh cumac au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique.

Le SDEC ÉNERGIE, en tant qu'acteur éligible, a obtenu 19 412 076 kWh cumac. Ce volume de certificats représente plus de 3 000 opérations différentes en éclairage public (pose de variateurs, d'horloges astronomiques, changements de luminaires, etc...).

La plateforme collaborative NR-PRO disponible sur le site Internet du syndicat a permis en 2021 la valorisation par les collectivités du Calvados de 4 projets de rénovation énergétique, pour 3 733 879 kWh Cumac et un gain de 18 400 €.



Énergies renouvelables



Bois énergie

Le lancement de la saison de chauffe 2022-2023 s'est accompagné de la mise en service d'une nouvelle installation :

- Une chaufferie bois plaquette d'une puissance de 90 kW sur la commune de Landelles-et-Coupigny. Cette chaufferie assure le chauffage de la salle polyvalente rénovée, la mairie et les écoles primaires et maternelle en remplacement du gaz propane. Le projet porté par

le SDEC ENERGIE permet à la commune de réduire son impact carbone (50 tonnes de CO2 évitées par an) et sa facture énergétique de plus de 20 %.

D'autres projets ont été amorcés pour une réalisation en 2022 / 2023 :

- à Oully-le-Tesson : lancement de la phase Travaux pour l'été 2023,
- à La Hoguette et Soulevre en Bocage : lancement de la consultation pour une maîtrise d'œuvre pour l'été 2023.

Plusieurs études d'opportunité ont été réalisées et ont permis de démontrer que les projets bois-énergie pouvaient être une alternative aux chaufferies fossiles, notamment au fioul ou au gaz propane..



Projets photovoltaïques

Au cours de l'année 2022, 12 notes d'opportunité ont été rédigées et une collectivité a souhaité transférer sa compétence « ENR » : la commune de Colomby-Anguerny.

Trois projets photovoltaïques se sont concrétisés sur l'année 2022 et sont désormais en exploitation :

- le gymnase de Feugerolles-Bully,
- le Pôle Santé Libéral et Ambulatoire de Villers-Bocage,
- le Pôle Santé Libéral et Ambulatoire de Caumont-sur-Aure (photo ci-après).

Au total, le SDEC ÉNERGIE exploite 19 installations photovoltaïques au 31 décembre 2022, pour une production totale d'électricité de 818 820 kWh en 2022 et une puissance installée de 862 kWc.

Cette production représente l'équivalent de la consommation de 367 foyers non chauffés électriquement et a permis d'éviter le rejet de plus de 295 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

Méthanisation

Le SDEC ÉNERGIE contribue financièrement au Plan Métha Normandie et participe aux instances de travail : comités stratégiques et comités techniques. Plus d'infos : <https://www.methanormandie.fr>.

Communication en partenariat avec GRDF : le SDEC ÉNERGIE a présidé le Métha'Agri Camp organisé par GRDF au Lycée agricole de Vire, pour faire travailler les étudiants sur des actions innovantes en lien avec la méthanisation. Le SDEC ÉNERGIE et GRDF ont co-organisé un atelier de la Fabrique Énergétique sur la valorisation des biodéchets.





Groupement d'achat d'énergies

Le groupement d'achat pour la fourniture d'énergies coordonné par le SDEC ÉNERGIE comprend **421 membres en électricité et 252 membres en gaz naturel**.

L'année 2022 est marquée par une **flambée inédite du prix des énergies**. Les groupements d'achats coordonnés par le syndicat ont été préservés de ces augmentations grâce à des tarifs négociés par anticipation au cours des années précédentes.

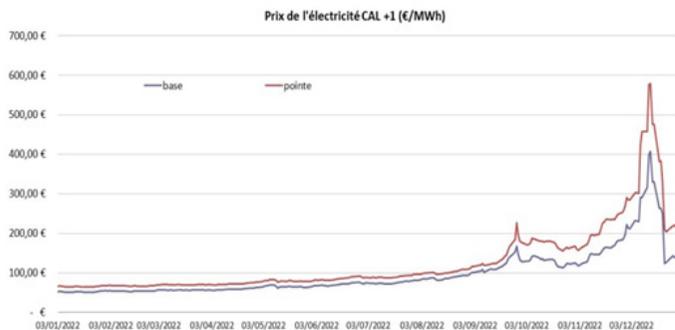
Par exemple : le gaz acheté à 20 €/MWh sur la période 2020-2023, pour un prix de marché en 2022 de 150 €/MWh.

Les fournisseurs sélectionnés au titre de l'année 2022 sont :

- **EDF**, pour le lot 1 (tarifs bleus bâtiments ≤ à 36 KVA),
- **PLÜM** pour le lot 2 (tarifs bleus éclairage public),
- **TOTALENERGIES** pour le lot 3 (tarifs jaunes et verts profilés) et le marché subséquent n°3 (dédié aux besoins de flexibilité de l'année 2022),
- **EDF et TOTALENERGIES** pour le lot 4 (tarifs jaunes et verts télé relevés),
- **ENERCOOP** pour le lot 5 (contrats à haute valeur environnementale).

- **EkWateur** pour le marché spécifique (gaz naturel et électricité).

Ce contexte de hausse généralisée crée des difficultés dans les relations « clients / fournisseurs » qui ont imposé au SDEC ÉNERGIE la relance de nouveaux marchés spécifiques, pour certains besoins, dans une période peu propice.



consommation annuelle du groupement (en millions de kWh)

■ gaz naturel ■ électricité



CHIFFRES CLÉS



PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 devrait permettre au syndicat de continuer d'œuvrer aux côtés des territoires pour la réalisation d'actions en faveur de la transition énergétique :

- Poursuite des actions auprès des territoires, menées en partenariat avec les EPCI dans le cadre de la commission consultative pour la transition énergétique ;
- accompagnement des EPCI dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PCAET ;
- Renforcement de nos actions en faveur de la production d'énergies renouvelables avec le financement et le développement de nouveaux projets photovoltaïques et bois énergie ;
- Lancement d'une expérimentation pour la réalisation d'un ensemble d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des collectivités du Calvados ;
- Développement de nos actions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments avec de nouveaux outils pour faciliter la simulation et le suivi des travaux ;
- Relance de nouveaux marchés pour l'achat d'électricité et de gaz afin de permettre aux collectivités de répondre à leur obligation de mise en concurrence et bénéficier de tarifs attractifs.